

# PORTRAIT DE TERRITOIRE

aurh

AGENCE  
D'URBANISME  
LE HAVRE  
ESTUAIRE DE LA SEINE



---

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAUX SEINE AGGLO

### Données clés

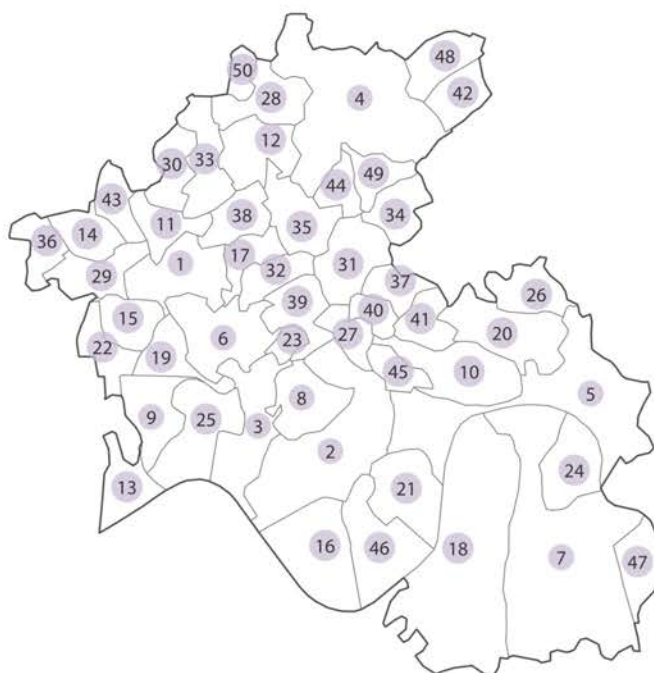
Découvrez le portrait synthétique de l'intercommunalité à travers une sélection d'indicateurs clés, issus des différents observatoires de l'AURH.

Février 2026





## | Caux Seine agglo |

**Nombre d'habitants par commune** (Source : INSEE - RP 2022)

1 / Bolbec	11 618	18 / Vatteville-la-Rue	1 118	35 / Bolleville	590
2 / Port-Jérôme-sur-Seine	10 392	19 / Saint-Antoine-la-Forêt	1 101	36 / Parc-d'Anxtot	579
3 / Lillebonne	8 708	20 / Maulévrier-Sainte-Gertrude	1 052	37 / Saint-Aubin-de-Crétot	518
4 / Terres-de-Caux	4 247	21 / Norville	996	38 / Raffetot	502
5 / Rives-en-Seine	4 044	22 / Mélamare	932	39 / Lintot	479
6 / Gruchet-le-Valasse	3 026	23 / La Trinité-du-Mont	917	40 / Saint-Nicolas-de-la-Haie	408
7 / Arelaune-en-Seine	2 500	24 / Notre-Dame-de-Bliquetuit	824	41 / Saint-Gilles-de-Crétot	387
8 / La Frénaye	2 079	25 / Saint-Jean-de-Folleville	798	42 / Environville	361
9 / Saint-Nicolas-de-la-Taille	1 634	26 / Louvetot	775	43 / Mirville	354
10 / Saint-Arnoult	1 459	27 / Grand-Camp	763	44 / Foucart	339
11 / Nointot	1 369	28 / Hattenville	707	45 / Anquetierville	329
12 / Yébleron	1 283	29 / Saint-Jean-de-la-Neuville	664	46 / Saint-Maurice-d'Ételan	288
13 / Tancarville	1 226	30 / Bernières	638	47 / Heurteauville	287
14 / Beuzeville-la-Grenier	1 216	31 / Trouville	617	48 / Cliponville	247
15 / Saint-Eustache-la-Forêt	1 213	32 / Beuzevillette	612	49 / Cléville	139
16 / Petiville	1 179	33 / Rouville	612	50 / Trémauville	100
17 / Lanquetot	1 147	34 / Alvimare	595		



# SOMMAIRE

<b>SOCIÉTÉ</b>	<b>8</b>
<b>HABITAT</b>	<b>14</b>
<b>MOBILITÉS</b>	<b>16</b>
<b>ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE</b>	<b>19</b>
<b>ÉNERGIE ET DÉCARBONATION</b>	<b>21</b>
<b>ÉCONOMIE</b>	<b>22</b>
<b>TOURISME</b>	<b>23</b>
<b>FONCIER</b>	<b>24</b>

# PRÉAMBULE

Découvrez le portrait synthétique de l'intercommunalité à travers une sélection d'indicateurs clés, issus des différents observatoires de l'Agence : société (démographie, socio-économie, services et équipements), habitat, mobilités, environnement et paysage, économie et tourisme, foncier.

Ces indicateurs, définis en concertation avec les partenaires de l'AURH, offrent une lecture des grands enjeux du territoire. Le document met en lumière les spécificités de l'intercommunalité ainsi que les dynamiques à l'œuvre. Des cartographies viennent enrichir l'analyse en illustrant la diversité des situations au sein de chaque territoire.

Retrouvez les portraits de territoire des 18 intercommunalités du périmètre d'étude de l'Agence sur notre site internet.



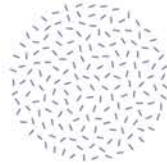
# CHIFFRES CLÉS

**77 968**  
habitants

**+0,26 %**  
d'habitants  
par an en 11 ans

**33 177**  
ménages

**+8,8 %**  
de ménages  
en 11 ans



**864**  
lits  
touristiques

**480**  
emplois  
touristiques

**22 550 €**  
revenu médian

**12,2 %**  
taux de pauvreté



**97,1 %**  
des résidents  
habitaient l'EPCI  
un an auparavant

**16 801**  
actifs habitent  
et travaillent dans  
l'EPCI

**76 %**  
d'actifs parmi  
les 15-64 ans

**21,0 %**  
de diplômés  
du supérieur



**53,6 %**  
du territoire  
valorisé par  
l'agriculture

**36 082**  
logements

**+10,3 %**  
logements en 11 ans

**26 283**  
emplois

**-3,9 %**  
d'emplois en 11 ans

**574 km<sup>2</sup>**  
superficie de l'EPCI

# SOCIÉTÉ

| Une hausse de la population durant la dernière décennie |

## Nombre d'habitants de l'EPCI



**77 968** en 2022

**75 790** en 2011



**+0,3 %** par an  
entre 2011 et 2022

Normandie : +0,1 %

La population de Caux Seine Agglo s'établit à 77 968 habitants au recensement de 2022, soit une hausse annuelle de 0,3 % par rapport à 2011.

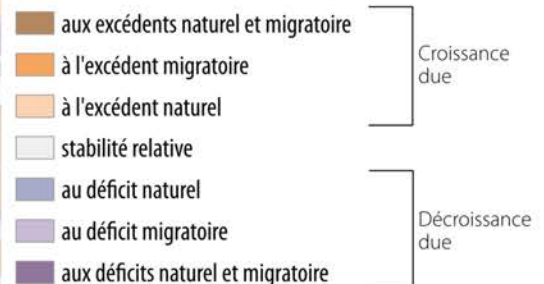
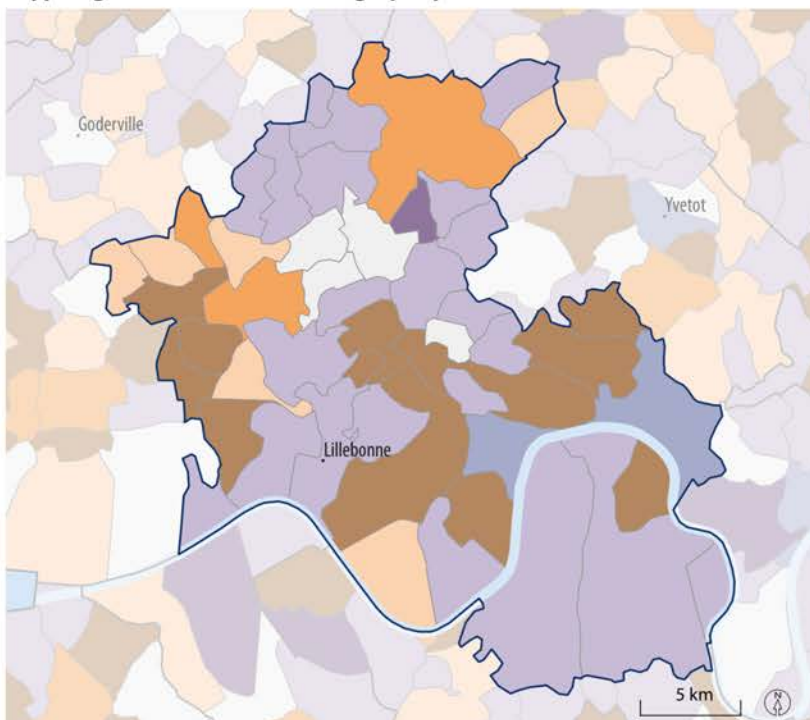
Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022 - État civil, traitement AURH.

## Variation annuelle moyenne de la population due aux soldes naturel et migratoire entre 2011 et 2022 (en %/an)



Entre 2011 et 2016, le territoire enregistre une croissance démographique, qui ralentit entre 2016 et 2022. Sur la période récente, la hausse de population s'explique par un solde naturel excédentaire (davantage de naissances que de décès), qui compense le solde migratoire neutre (autant de sortants que d'entrants sur le territoire).

## Typologie des évolutions démographiques des communes entre 2016 et 2022 - Caux Seine agglo



### Éléments de contexte

- Commune siège de l'EPCI
- Périmètre de l'EPCI
- Autre intercommunalité

## | Un vieillissement de la population un peu moins rapide qu'en région |

## Part des habitants de plus de 60 ans



**25,7 %** en 2022

**+4,3** points en 11 ans

Normandie : +5,0 points

## Nombre de ménages

**33 177** en 2022

**+8,8 %** en 11 ans

Normandie : +7,5 %

Sources : Insee, RP2011 et RP2022, traitement AURH.

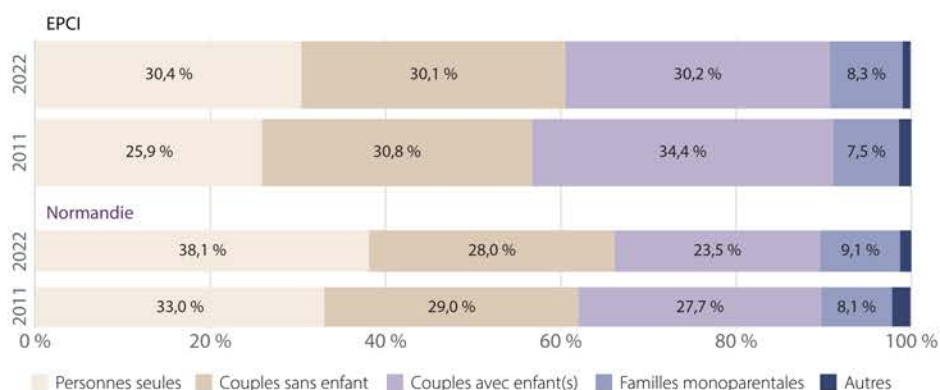
## Évolution de la population par classes d'âge entre 2011 et 2022



Les plus de 60 ans représentent un quart de la population en 2022. Leur proportion augmente, tandis que la part de toutes les autres classes d'âge diminue. Le vieillissement de la population s'opère à un rythme toutefois un peu moins rapide qu'en moyenne régionale. Ce phénomène va s'amplifier dans les années à venir, principalement en raison de l'avancée en âge des générations du baby-boom.

## | Une hausse du nombre de ménages |

## Évolution de la composition des ménages entre 2011 et 2022



Le nombre de ménages progresse durant la dernière décennie. Ceci s'explique par la hausse de la population, mais aussi par la réduction de la taille des ménages (de 2,45 en 2011 à 2,32 en 2022), en raison du vieillissement de la population et des changements de modes de cohabitation. La part des personnes seules se renforce, tandis que celle des couples avec enfants recule.

# SOCIÉTÉ

| Une structure socio-professionnelle qui évolue |

## Part des actifs parmi les 15-64 ans



**76,1 %** en 2022

Normandie : 74,8 %

## Demandeurs d'emploi (catégories ABC)



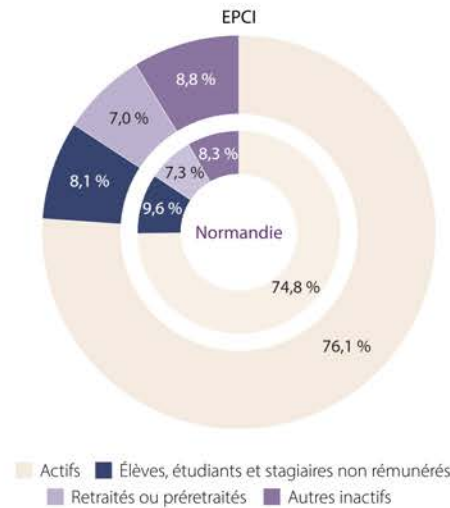
**5 612** au 30 juin 2025

+2,5 % en 1 an\*

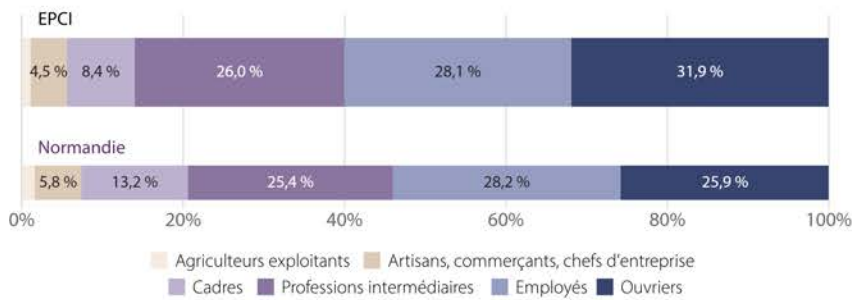
Normandie : +2,6 %

Sources : Insee, RP2022, France travail STMT - données brutes, traitement AURH.

## Population de 15 à 64 ans selon l'activité en 2022



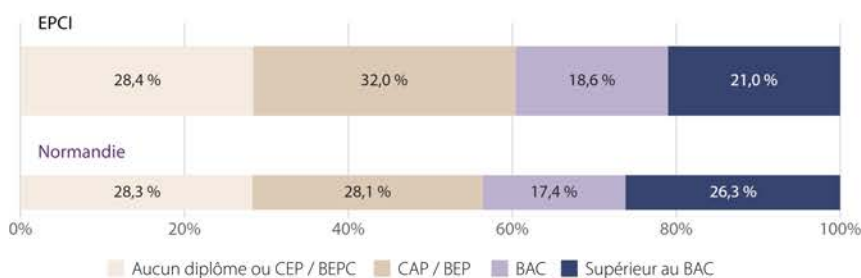
## Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle en 2022



Le territoire se distingue par une plus forte présence des ouvriers qu'en moyenne en Normandie. Toutefois, la structure socioprofessionnelle du territoire évolue : les cadres et professions intermédiaires progressent durant la dernière décennie (respectivement +0,9 et +1,4 point). En parallèle, les employés et les ouvriers reculent (-0,7 et -1,9 point), à l'image des tendances régionales.

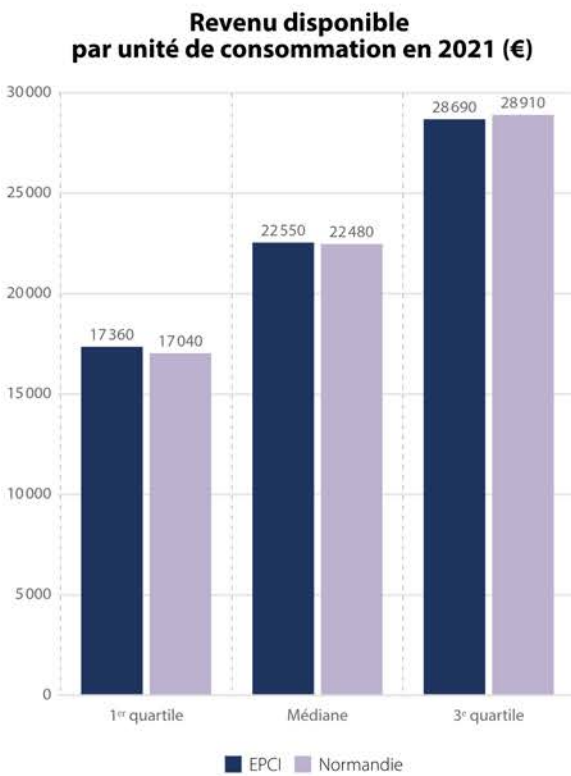
| Une progression des niveaux de diplôme, en particulier dans le supérieur |

## Niveau de diplôme de la population non scolarisée en 2022



La montée en qualification des actifs s'accompagne d'une évolution des diplômes. Bien qu'une large majorité de la population ne possède pas le bac, les non-diplômés reculent par rapport à 2011 (-10,7 points, contre -10 points en Normandie). La proportion de bacheliers et de diplômés du supérieur augmente, avec une forte dynamique pour ces derniers (+5,5 points, contre +6,7 points en région).

| Un niveau de revenu proche de la moyenne régionale |



**Rapport interdécile**

**2,8**  
en 2021

Normandie : 3,0

**Taux de pauvreté au seuil de 60 %**

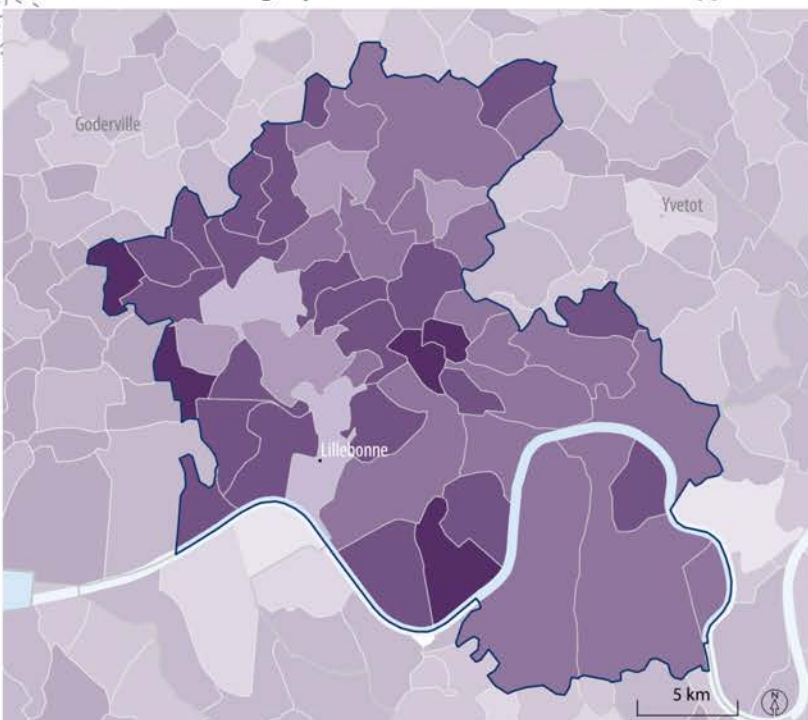
**12,2 %**  
en 2021

Normandie : 13,7 %

Le niveau de vie médian des habitants de Caux Seine Agglo atteint 22 550 € en 2021, un montant proche de la moyenne régionale (22 480 €). Des disparités existent au sein du territoire. Les 25 % de ménages les plus modestes ont un niveau de vie bien plus bas (17 360 €). Les 10 % les plus aisés gagnent 2,8 fois plus que les 10 % les plus modestes (3 fois en moyenne régionale). 12,2 % des ménages ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté français, un taux toutefois plus bas qu'en moyenne régionale et stable par rapport à 2018.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Filosofi 2021.

**Niveau de vie des ménages par commune en 2021 - Caux Seine agglo**



- Revenu médian disponible par unité de consommation**
- supérieur ou égal à 26 000 €
  - 24 000 à 26 000 €
  - 22 500 à 24 000 €
  - 21 000 à 22 500 €
  - inférieur à 21 000 €
  - secret statistique

- Éléments de contexte**
- Commune siège de l'EPCI
  - Périmètre de l'EPCI
  - Autre intercommunalité

# SOCIÉTÉ

| Les équipements et services du territoire |

## Équipements sportifs, culturels et socioculturels



En 2024, Caux Seine Agglo compte 267 équipements sportifs et 28 équipements culturels. Le territoire enregistre un taux de couverture pour 1 000 habitants proche de la moyenne normande. Le territoire dénombre également 6 postes de police ou gendarmeries, 15 bureaux de poste ou relais et 3 maisons France services. Concernant la scolarité, le nombre d'écoliers et de lycéens est en baisse durant la dernière décennie, à un rythme plus soutenu qu'en moyenne régionale, tandis que les effectifs de collégiens progressent.

\* Bibliothèque, cinéma, théâtre, conservatoire, musée, espace remarquable et patrimoine, etc.

Sources : Insee, BPE 2024, Ministère de l'Éducation nationale 2020-2024, traitement AURH.

## Services publics de proximité en 2024

Postes de police ou gendarmeries

6

Agences, bureaux ou relais postaux

15

Maisons France services

3

## Évolution du nombre d'élèves scolarisés

	Nombre d'élèves à la rentrée 2024	Évolution 2020-2024
École	7 523	-7,7 %
Collège	4 188	+3,1 %
Lycée	1 826	-13,5 %

| Une faible densité de professionnels de santé |

**Professionnels de santé (offre de soins primaires) et taux pour 1 000 habitants**

	EPCI		Normandie
	Nb	%o hab.	%o hab.
Médecins généralistes	36	0,46	0,80
Infirmiers libéraux (IDE)	99	1,27	1,29
Masseurs kinésithérapeutes	43	0,55	0,85
Officines de pharmacie	15	0,19	0,27

Sources : Insee, RP2022, BPE 2024, traitement AURH.

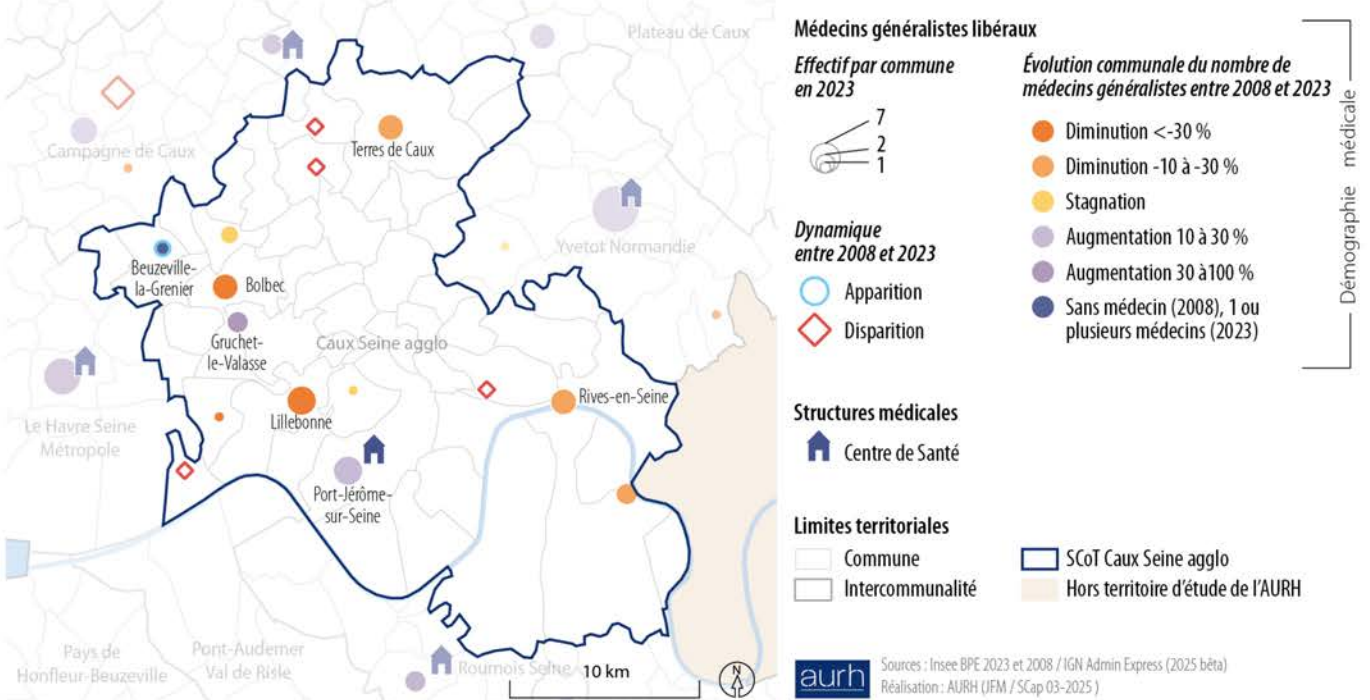
Caux Seine Agglo compte 36 médecins généralistes : 12 de moins qu'il y a 4 ans. La densité médicale de 0,46 médecin pour 1 000 habitants est inférieure de 40 % à la moyenne régionale. Elle devient critique et s'éloigne du taux régional depuis quinze ans. Le même écart défavorable s'observe pour les officines de pharmacie et les masseurs-kinésithérapeutes. L'équipement est en revanche conforme pour les infirmiers. Le territoire dispose par ailleurs d'un service d'accueil des urgences dans son hôpital de proximité de Lillebonne et d'une maison médicale à Port-Jérôme-sur-Seine.

**Nombre d'équipements associés à l'offre de soins primaires**

- 1** maison de santé
- 2** laboratoires de biologie médicale
- 2** communes avec un radiologue

Source : BPE 2024, traitement AURH.

**Dynamique démographique médicale entre 2008 et 2023**



Démographie médicale

# HABITAT

| Une progression du nombre de logements |

## Nombre de logements



**36 082** en 2022

**+10,3 % en 11 ans**

Normandie : +9,0 %

## Part des maisons



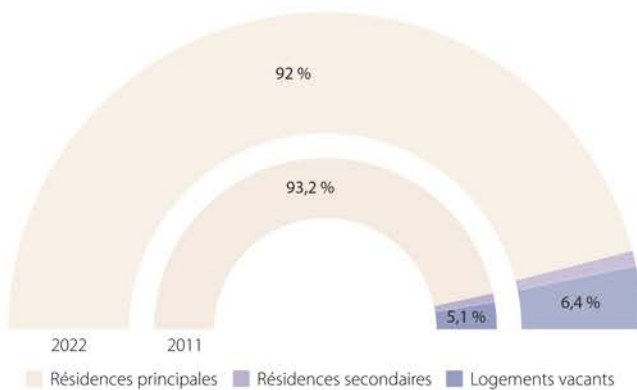
**77,0 %** en 2022

Normandie : 66,1 %

Le nombre de logements de Caux Seine agglo est de 36 082 en 2022. Le territoire affiche une hausse du nombre de logements de 10,3 % par rapport à 2011, légèrement au-dessus de la moyenne normande. Le territoire est dominé par l'habitat individuel. La part des résidences principales reste élevée (92 %, contre 82,3 % en Normandie). L'évolution est comparable à celle de la Normandie durant la dernière décennie. La vacance reste inférieure à la moyenne régionale, mais elle est en hausse de 1,3 point par rapport à 2011. La majorité des habitants sont propriétaires.

Sources : Insee, RP2011 et RP2022, traitement AURH.

## Évolution des types de logements de l'EPCI entre 2011 et 2022



## Type d'occupation des résidences principales en 2022



**63,7 %**

**Propriétaires**

Normandie : 58,7 %



**17,0 %**

**Locataires du parc privé**

Normandie : 22,0 %



**18,1 %**

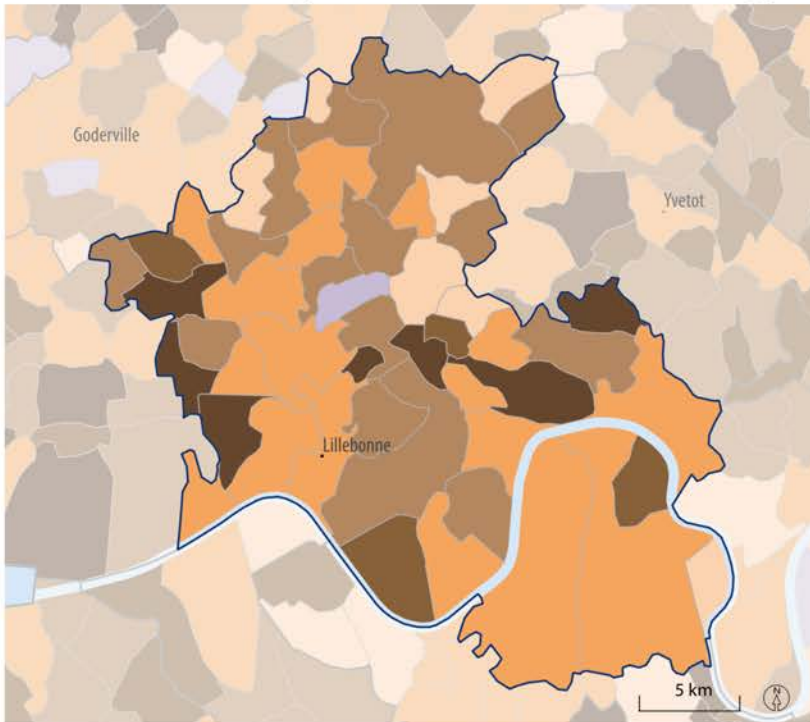
**Locataires du parc social**

Normandie : 17,8 %

## Période d'achèvement des résidences principales



Évolution du nombre de logements entre 2011 et 2022 - Caux Seine agglo



Taux d'évolution du nombre de logements par commune entre 2011 et 2022

- supérieur à 20 %
- 15 à 20 %
- 10 à 15 %
- 5 à 10 %
- 0 à 5 %
- inférieur à 0 %

Éléments de contexte

- Commune siège de l'EPCI
- Périmètre de l'EPCI
- Autre intercommunalité

Sources : INSEE, RP 2011 et 2022 / Icem7  
Réalisation : AURH (SCap 2025)

| Une valorisation soutenue du parc ancien |

Prix médian des biens dans l'EPCI en 2024

**156 500 €** dans l'ancien  
+15,9 % en 5 ans

Maison

Sur le marché de la maison neuve, les données sont insuffisantes pour calculer des médianes fiables.



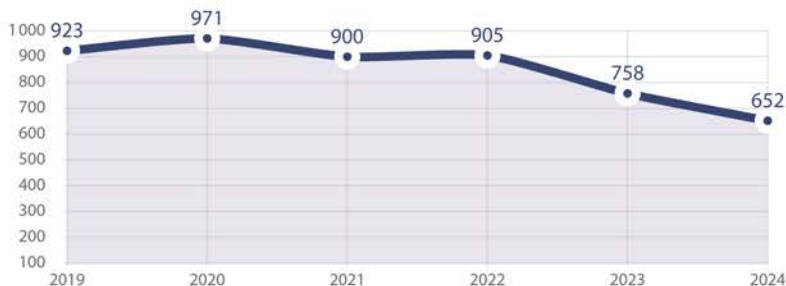
**131 000 €** dans l'ancien  
+87,1 % en 5 ans

Appartement

Sur le marché de l'appartement neuf, les données sont insuffisantes pour calculer des médianes fiables.

Source : Cerema - DV3F 2025.

Évolution du nombre de transactions au sein de l'EPCI entre 2019 et 2024



Le marché de la maison ancienne est accessible mais en hausse. Avec un prix médian de 156 500 €, le ticket d'entrée reste inférieur à la moyenne normande, bien que la valorisation sur cinq ans (+15,9 %) soit supérieure à la tendance régionale. Le volume global de transactions se contracte nettement depuis 2022.

# MOBILITÉS

| Un solde migratoire déficitaire marqué par la mobilité des jeunes |

## Mobilité résidentielle entre 2021 et 2022



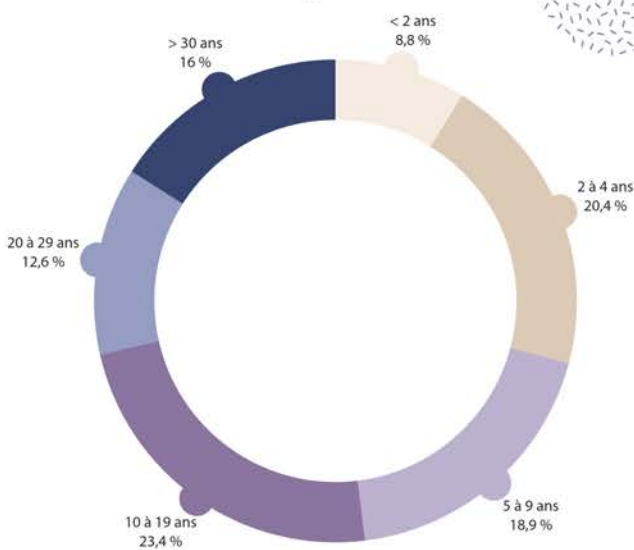
**97,1 %**  
des résidents habitaient  
l'EPCI un an auparavant



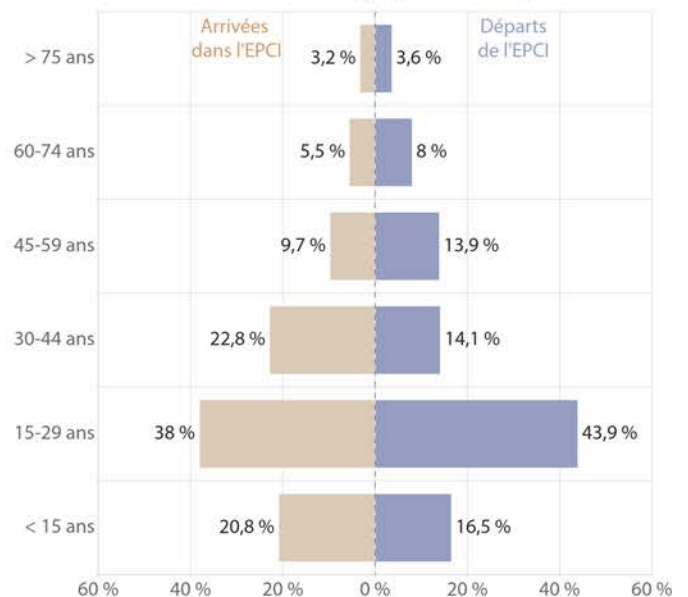
**2 227** arrivées en 1 an  
**2 661** départs en 1 an

Source : Insee, RP2022, traitement AURH.

## Ancienneté d'emménagement dans le logement actuel



## Arrivées et départs selon la classe d'âge (2021-2022)



Le territoire affiche une stabilité résidentielle importante, avec 97 % des habitants déjà présents l'année précédente. Toutefois, le bilan des mobilités résidentielles révèle un déficit migratoire, le nombre de sortants (2 661) étant supérieur aux entrants (2 227). Cette dynamique est particulièrement influencée par

la classe d'âge des 15-29 ans, qui représente près de 44 % des départs contre 38 % des arrivées. Ce phénomène de décohabitation et de départ, pour études ou premier emploi, pèse sur l'équilibre démographique, malgré une part significative de ménages installés depuis plus de 10 ans.

| Des échanges et une attractivité forte avec Le Havre Seine Métropole |

**Origine et lieu de travail des actifs**



**Top 3 des origines des actifs n'habitant pas l'EPCI et y travaillant**

Le Havre Seine Métropole : **32,3%**  
 Yvetot Normandie : **13,2%**  
 Métropole Rouen Normandie : **11,4%**

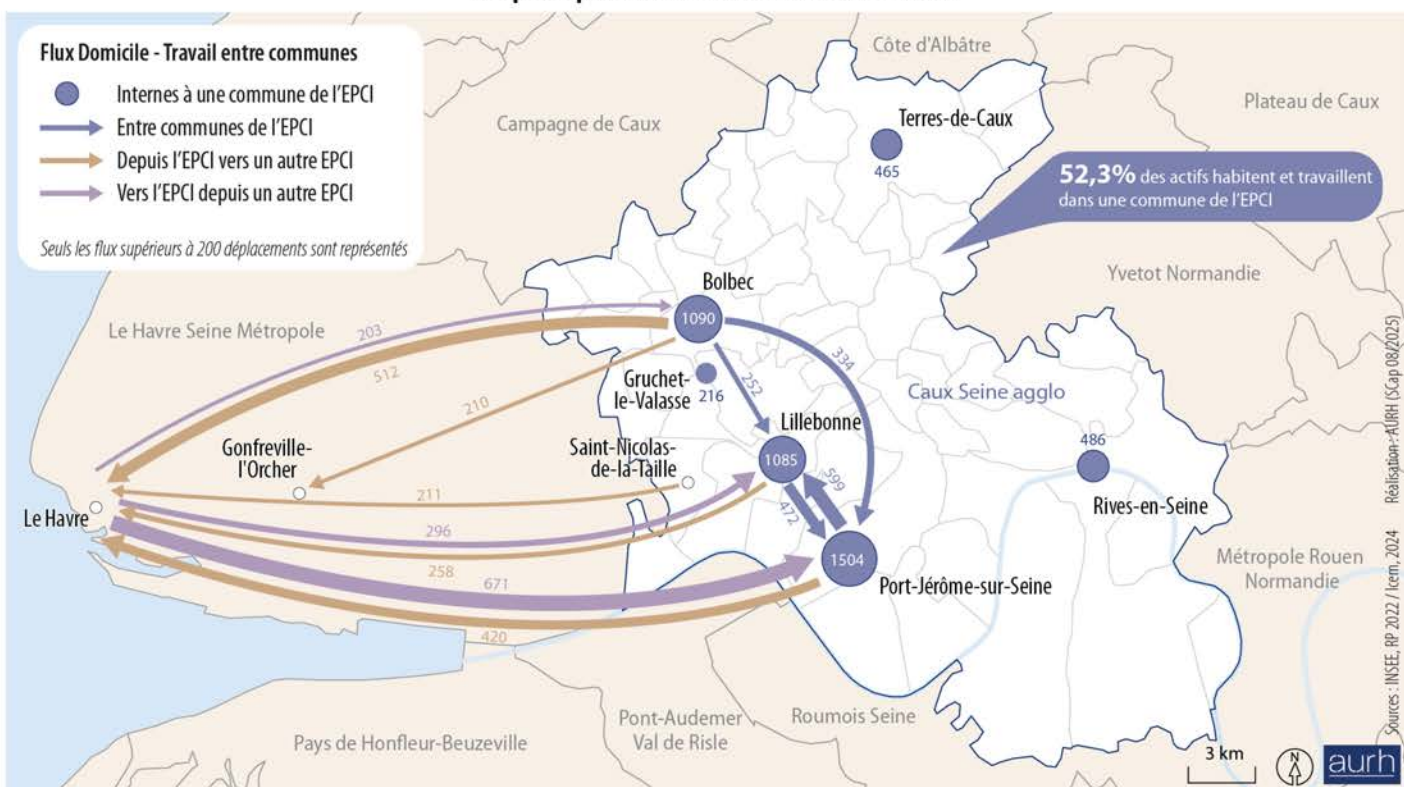
**Top 3 des destinations des actifs habitant l'EPCI et travaillant à l'extérieur**

Le Havre Seine Métropole : **53,6%**  
 Métropole Rouen Normandie : **15,3%**  
 Yvetot Normandie : **9,3%**

Source : Insee, RP2022, traitement AURH.

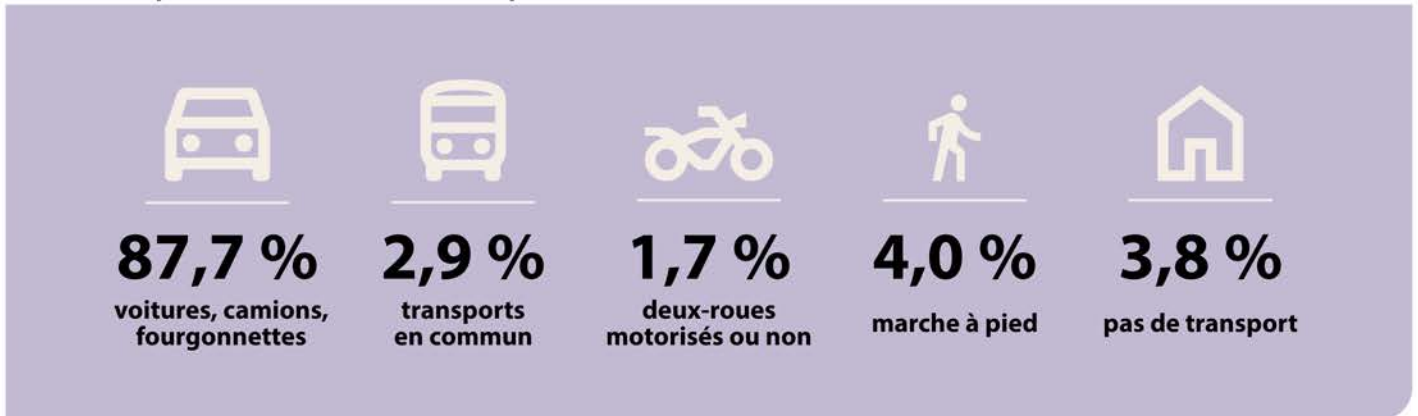
Le territoire affirme sa vocation industrielle avec 16 801 actifs vivant et travaillant sur place. Cependant, les échanges extérieurs restent déficitaires : Caux Seine agglo accueille 9 659 actifs mais en voit partir 15 348. L'influence de la métropole havraise est prépondérante, captant 54 % des sortants et fournissant 32 % de la main-d'œuvre entrante, dessinant un système économique interdépendant fort.

**Mobilité Domicile - Travail depuis et/ou vers l'EPCI en 2022**  
**Les principaux flux d'actifs entre communes**



# MOBILITÉS

## Modes de déplacement des actifs de l'EPCI pour se rendre au travail

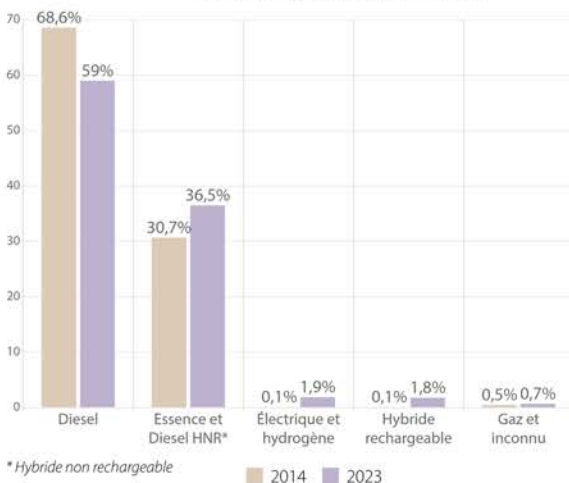


Source : Insee, RP2022 - SDES, traitement AURH.

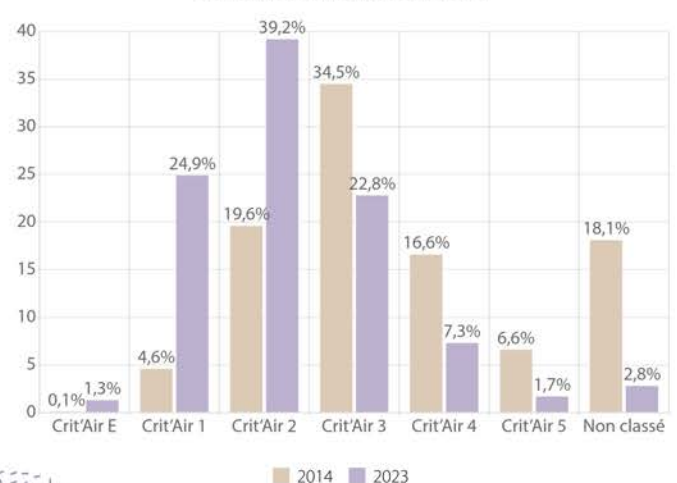
L'usage de la voiture individuelle est massif, représentant 87,7 % des trajets domicile-travail. Les transports en commun (2,9 %) peinent à offrir une alternative compétitive. Le développement du covoiturage pourrait être ici une solution pour résorber l'autosolisme.

## | Le Diesel domine la motorisation des véhicules mais un parc qui rajeunit |

### Motorisation des véhicules légers immatriculés dans l'EPCI



### Crit'Air des véhicules légers immatriculés dans l'EPCI



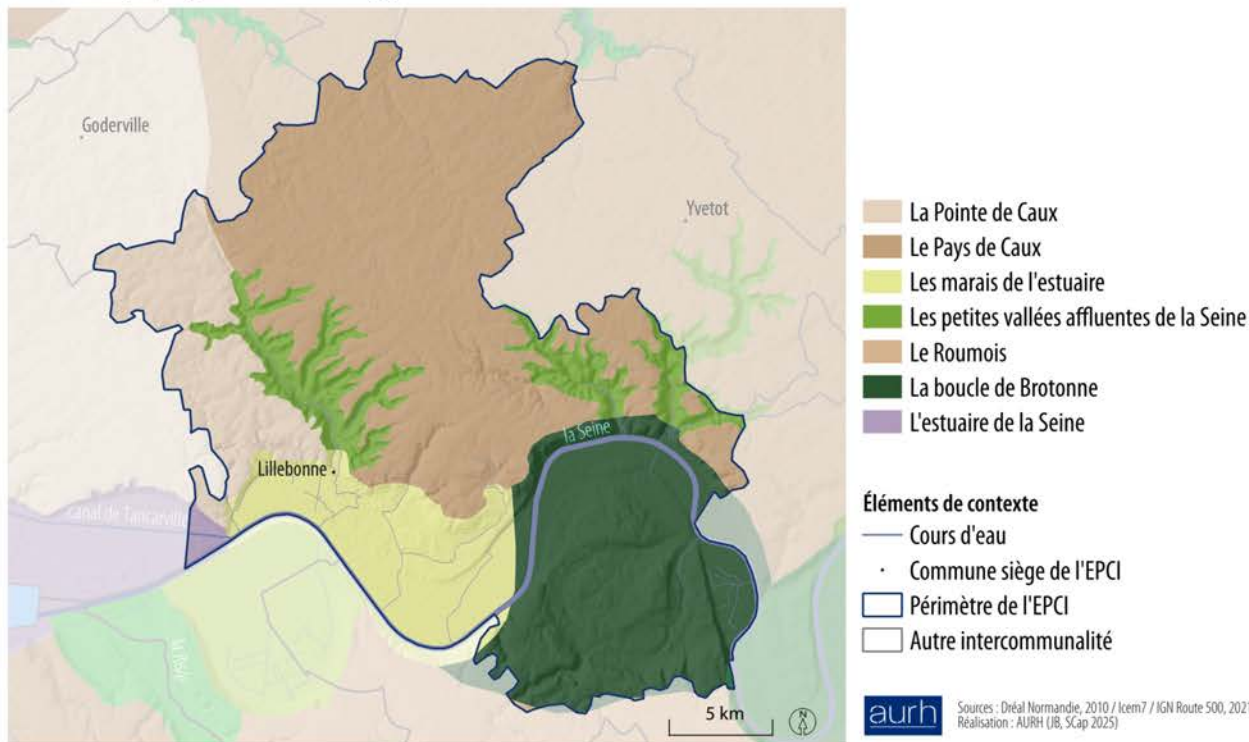
Le parc automobile du territoire reste marqué par une prédominance du diesel, qui équipe encore 59 % des véhicules en 2023, un taux nettement supérieur à la moyenne normande (54,9 %). Cette dépendance aux motorisations thermiques traditionnelles se traduit par un renouvellement du parc plus lent qu'ailleurs : la part des véhicules les moins polluants (Crit'Air 1) s'élève à

24,9 %, soit 4 points de moins que le standard régional. Parallèlement, les véhicules les plus anciens (Crit'Air 4, 5 et non classés) représentent encore une part significative de la flotte, témoignant d'une difficulté à basculer vers des mobilités décarbonées dans ce territoire industriel et rural.

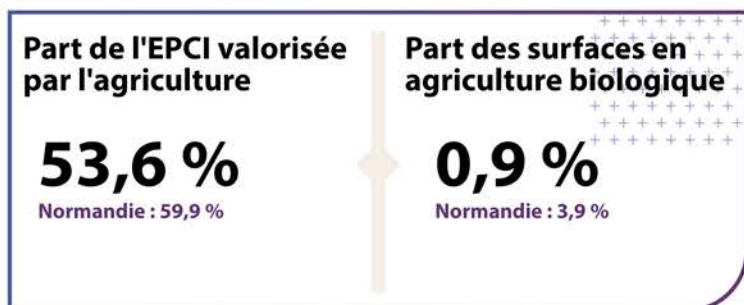
# ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

| Dialogue entre plateau agricole et forêt de Brotonne autour des méandres de la Seine |

Unités de paysage - Caux Seine agglo

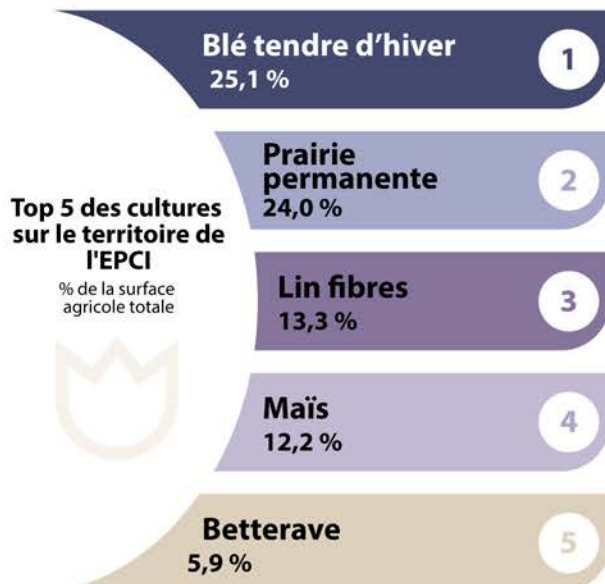


| Une agriculture mixte sous influence fluviale |



Source : RPG 2025.

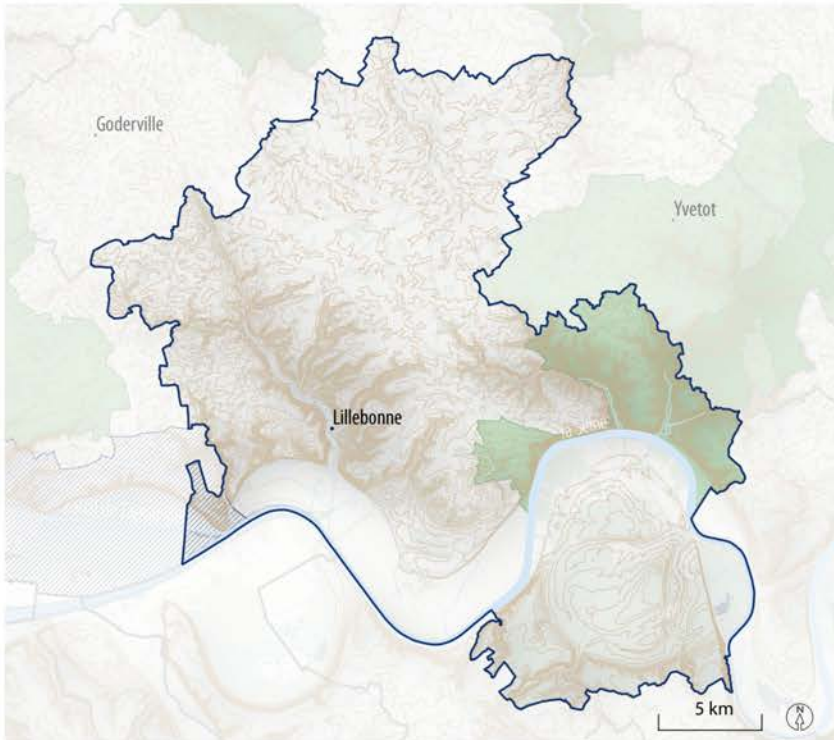
L'agriculture occupe plus de la moitié du territoire (53,6 %). Les prairies représentent 24 % de cette superficie agricole, une part légèrement plus importante que la moyenne régionale (19,6 %), expliquée par la présence de vallées. L'agriculture biologique y est encore peu développée et ne valorise que 0,9% des superficies agricoles.



# ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

| L'eau, entre ressource à ménager sur le plateau et risque à considérer dans les vallées |

## Risques naturels majeurs - Caux Seine agglo



### Plans de prévention des risques naturels du territoire

- Plan de prévention des risques naturels littoral
- Plan de prévention des risques naturels inondation

Les PPRN sont représentés par agrégation des géométries communales 2025, sur la base de la composition définie au sein de la base GASPAR.

### Éléments de contexte

- Cours d'eau
- Isolignes de 10 mètres
- Commune siège de l'EPCI
- Périmètre de l'EPCI
- Autre intercommunalité



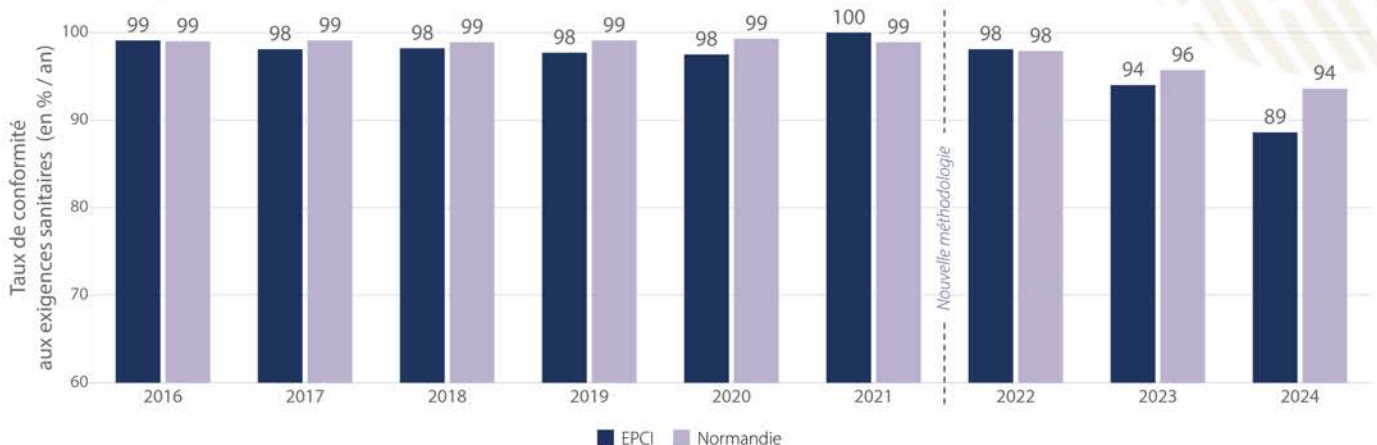
Sources : MTE - Base GASPAR, 2025 / IGN BD Alti et Topo, 2024 / WMS - Positron  
Traitement et réalisation : AURH (JBK / JB / SCap 2025)

Le territoire de l'agglomération cumule les vulnérabilités au niveau de sa façade fluviale, au sud. Il est concerné à l'est par le plan de prévention des risques naturels inondation Rançon et Fontenelle, affluents de la Seine, et au sud-ouest par un PPRN littoral recouvrant la zone estuarienne.

À noter : d'autres risques ne faisant pas l'objet d'un plan de prévention peuvent être présents sur le territoire.

Une qualité de l'eau distribuée sur le territoire, constante et plutôt bonne jusqu'en 2021, en baisse depuis 2022, et très inférieure à la moyenne de la qualité de l'eau livrée en Normandie en 2024. Pour information, le spectre des éléments réglementaires analysés a été élargi à partir de 2021 avec l'intégration progressive de nouveaux paramètres.

## Évolution de la qualité de l'eau potable distribuée



Sources : Ministère chargé de la santé - ARS - SISE Eaux, traitement AURH.

# ÉNERGIE ET DÉCARBONATION

| Une production portée par la valorisation des déchets et en plein essor |

## Production énergétique renouvelable



**610 GWh** en 2023

Normandie : 12 378 GWh

**+223 % en 10 ans**

Normandie : +59 %

La production, portée à 610 GWh en 2023, repose principalement sur la valorisation des déchets et le bois énergie. Avec une progression de 223 % depuis 2013, le territoire a connu une hausse largement supérieure la moyenne régionale (+59 %).

Sources : ORECAN - Biomasse Normandie - 2023\_v1.2, traitement AURH.

## Top 3 des productions énergétiques renouvelables par filière dans l'EPCI en 2023 (en GWh)



| Un bilan carbone dominé par l'industrie |

## Émissions de gaz à effet de serre en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2021



**2 092 570 tonnes**

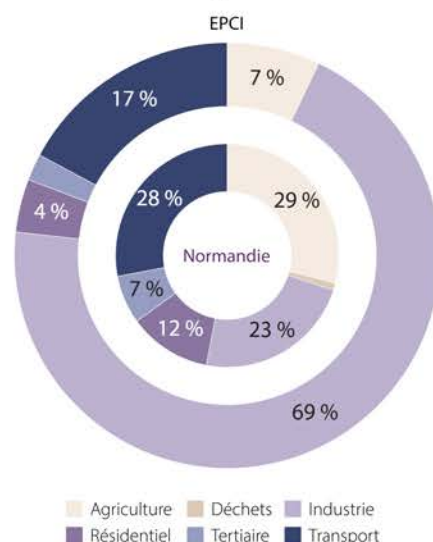
7,3 % des émissions normandes

**26,8 tCO<sub>2</sub>eq/habitant**

Normandie : 8,6 tCO<sub>2</sub>eq/habitant

Les émissions par habitant sont trois fois supérieures à la moyenne régionale. Cette spécificité doit être analysée au prisme de la présence d'une industrie de dimension nationale, responsable de 69 % des gaz à effet de serre et dont les émissions ne peuvent être imputées au territoire uniquement.

## Émissions de GES par secteur en 2021



Sources : ORECAN - Atmo Normandie - Inventaire version 4.1.0, traitement AURH.

# ÉCONOMIE

| Un profil industriel marqué et un recul de l'emploi |

## Nombre d'emplois



**26 283** en 2022  
-3,9 % en 11 ans  
Normandie : +0,9 %

## Établissements actifs employeurs

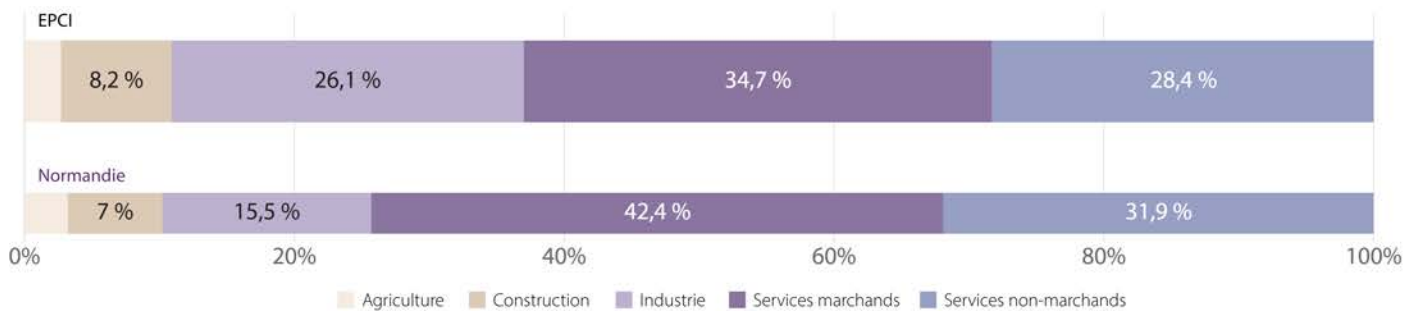


**1 905** en 2023

Le territoire se distingue par l'importance du secteur industriel (26 % des emplois contre 15 % sur la Normandie). L'emploi total y a reculé de 3,9 % entre 2011 et 2022 alors que la Normandie affiche une légère progression sur la même période (+0,9 %)

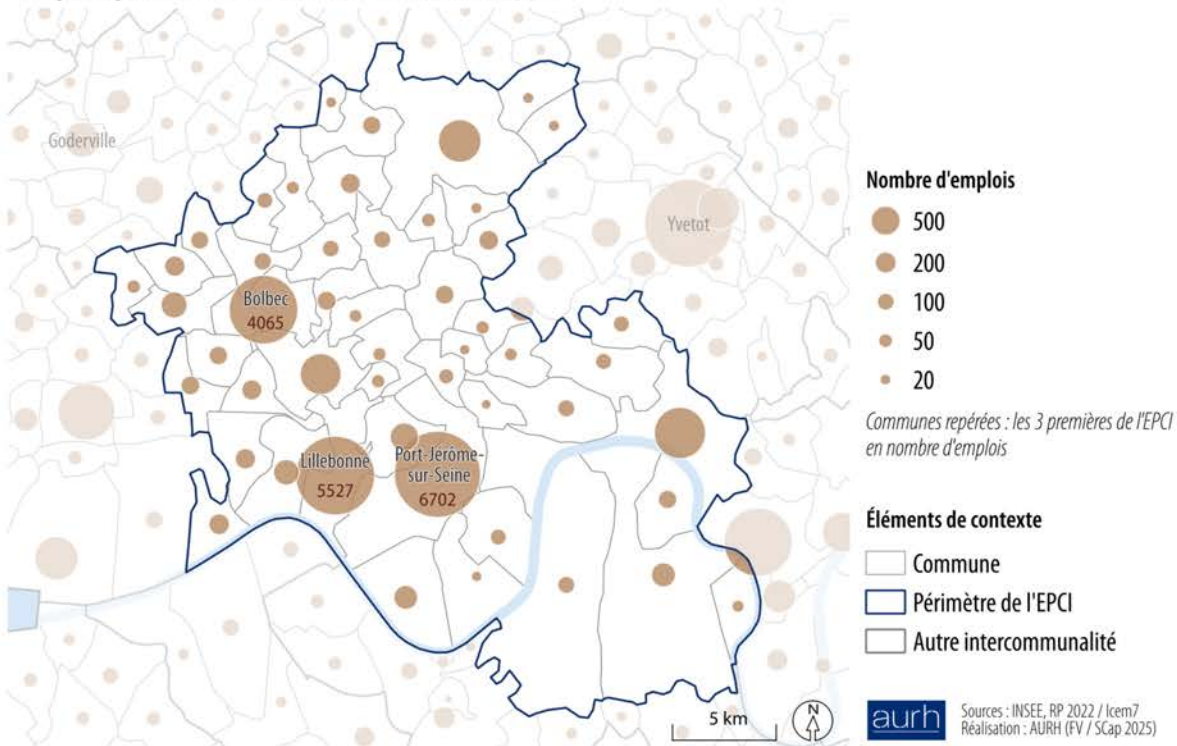
Sources : Insee, RP2011 et RP2022, Insee FLORES 2023, traitement AURH.

## Part des emplois par secteur d'activité en 2022



Services marchands : commerce, transport et services divers. Services non-marchands : administration publique, enseignement, santé et action sociale.

## Emplois par commune en 2022 - Caux Seine agglo



# TOURISME

| Un secteur d'appoint porté par la restauration |

## Nombre d'emplois en lien avec le tourisme dans l'EPCI



**480** en 2024

**3 % des emplois salariés privés**

Normandie : 6 %

## Nombre de lits des hébergements collectifs touristiques\*

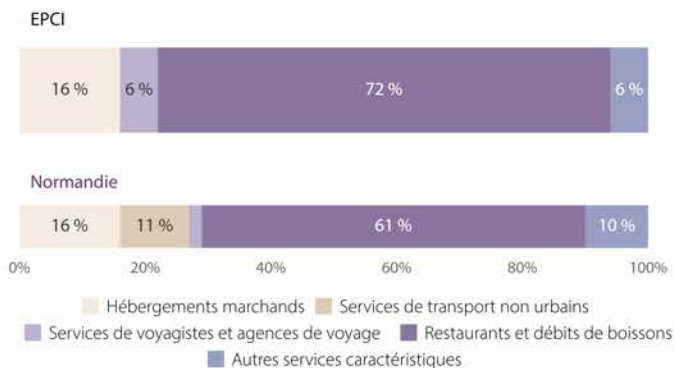


**864** en 2025

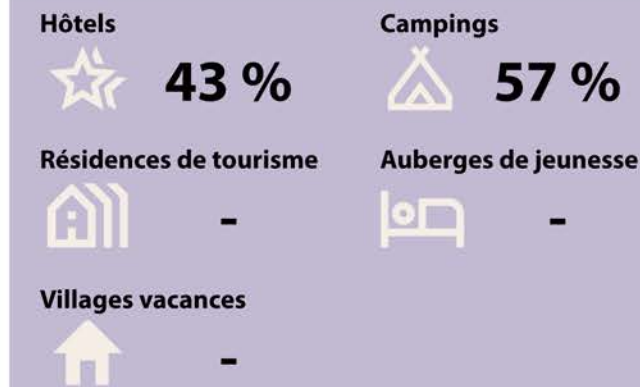
Le tourisme est un secteur d'appoint pour l'économie locale (3 % de l'emploi salarié privé total du territoire). Il est principalement porté par la restauration (72 % des emplois touristiques). L'emploi touristique a progressé de 8 % depuis 2019, une hausse en deçà de la tendance régionale (+13 %).

Sources : Insee 2025, URSSAF ACOSS 2024, traitement AURH.

## Typologie des emplois touristiques en 2024

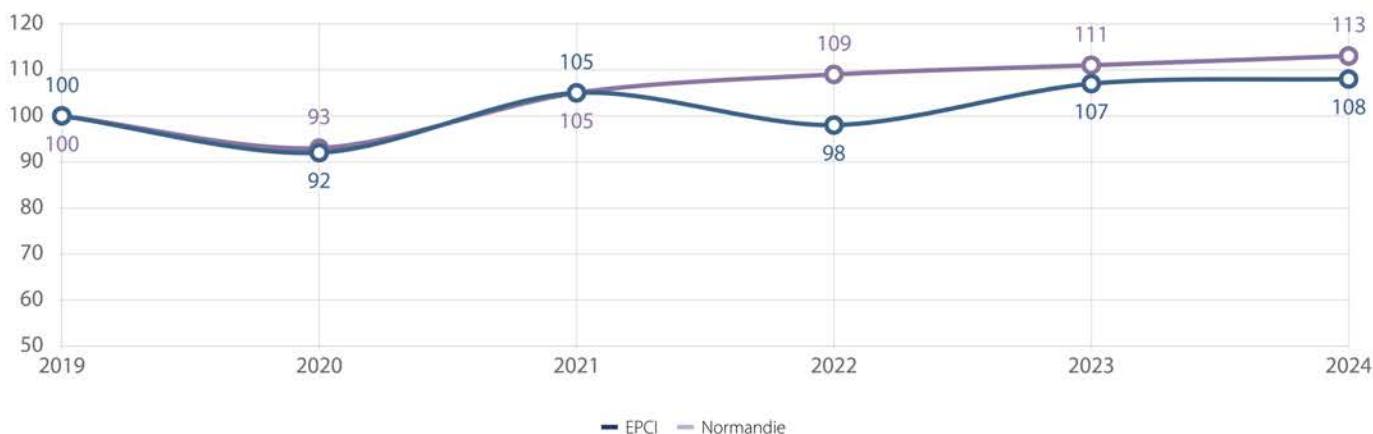


## Répartition de la capacité d'accueil par type d'hébergement collectif touristique en 2025\*



\* Hors résidences secondaires et meublés de tourisme classés.

## Évolution annuelle des emplois touristiques (base 100 en 2019)




# FONCIER

| Une consommation diversifiée à maîtriser |

## Répartition de l'occupation du sol à l'échelle de l'EPCI

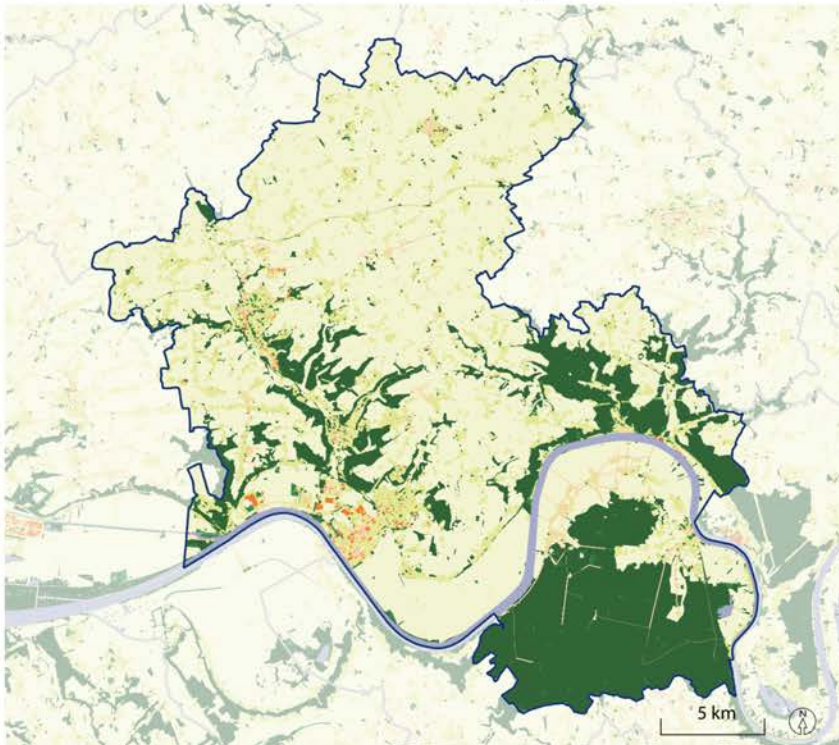
 **87 %**  
d'ENAF

 **6 %**  
d'espaces bâtis  
et imperméabilisés

Le territoire de Caux Seine Agglo est majoritairement agricole et forestier avec la plaine alluviale de la Seine et la forêt de Brotonne. Les autres massifs forestiers accompagnent les zones bâties et imperméabilisées qui se développent principalement dans les vallées habitées de Sainte-Gertrude et du Commerce. La consommation d'ENAF a enregistré une baisse d'environ un tiers entre les deux dernières décennies.

Sources : CFF 2022, OCS GE 2022, traitement AURH.

## Gradients de neutralité des sols - Caux Seine agglo



**Sols artificialisés**

-  Espaces résidentiels
-  Espaces productifs
-  Autres (bâti abandonné, espace sans usage ou en transition)
-  Réseaux en infrastructures



**Sols artificiels**

-  Espaces minéralisés
-  Agriculture
-  Espaces verts

**Sols naturels**

-  Forêts et couvert arbustif
-  Végétation herbacée
-  Surface en eau

**Éléments de contexte**

-  Périmètre de l'EPCI
-  Autre intercommunalité

 aurh

Sources : IGN, OCSGE - 2022/IGN, BD Topo - 2024  
Réalisation : AURH (AL / SCap 2025)

**ENAF consommés**  
entre 2011 et 2020  
Échelle de l'EPCI

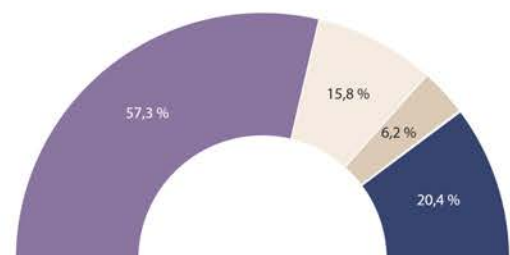
**383 ha**

**Objectif de réduction\***  
2021-2030  
Échelle de l'EPCI

**-55,8 %**  
soit -169 ha

## Répartition de la consommation d'ENAF entre 2011-2020

Échelle de l'EPCI



 ■ Habitat ■ Activité économique ■ Équipements publics ■ Mixte ■ Autres

\* Incluant la surface de 15 % affectée à l'enveloppe foncière mutualisée à l'échelle régionale.

# [ Définitions ]

**Recensement de la population rénové** : depuis 2004, le recensement repose sur une collecte d'informations annuelles concernant, successivement, toutes les communes de moins de 10 000 habitants et 40 % des logements des communes de plus de 10 000 habitants au cours d'une période de 5 ans. En raison de la méthode de collecte de données, les résultats du recensement rénové ne se comparent correctement entre eux que sur des périodes espacées d'au moins 5 ans. Du fait de la crise sanitaire de la Covid-19, l'enquête annuelle de recensement qui devait se tenir en 2021 a été reportée en 2022. Il est dès lors recommandé de faire des comparaisons entre deux millésimes distants d'au moins 6 ans pour les recensements 2019 à 2023 inclus.

## SOCIÉTÉ

**Le solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

**Le solde migratoire** apparent est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

**La population active** regroupe les personnes en emploi et les personnes à la recherche d'un emploi.

**Les demandeurs d'emploi en fin de mois** sont les personnes inscrites à France Travail et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Les inscrits à France Travail sont regroupés en cinq catégories. Les trois premières catégories regroupent les inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sont classés selon l'exercice d'une activité au cours du mois :

- 】 Catégorie A : sans emploi ;
- 】 Catégorie B : ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins) ;
- 】 Catégorie C : ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures).

**Le revenu disponible par unité de consommation (UC)**, ou niveau de vie, est le revenu du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage (1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans). Le revenu disponible est composé des revenus d'activité, des revenus du patrimoine, des transferts en provenance d'autres ménages et des prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage) nets des impôts directs.

**Le rapport interdécile** est le rapport du 9<sup>e</sup> au 1<sup>er</sup> décile de revenu. Il met en évidence l'écart entre le revenu des 10 % des ménages les plus aisés et des 10 % les plus modestes.

**Le taux de pauvreté** correspond au pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % de la médiane des niveaux de vie français).

## MOBILITÉS

**La vignette Crit'Air** (certificat qualité de l'air) permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions de polluants atmosphériques, selon la

norme européenne d'émissions (norme Euro) et leur type de motorisation (essence, diesel, électrique, etc.).

Il y a 6 vignettes, du Crit'Air E (ou Crit'Air 0) au Crit'Air 5. Plus le numéro de la vignette est élevé, plus le véhicule est considéré comme polluant. Les véhicules non-classés sont ceux immatriculés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1997 (essence et diesel).

## ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

**La détermination de l'orientation technico-économique (Otex)** d'une exploitation s'appuie sur le calcul de la production brute standard (PBS), qui représente la production potentielle en euros d'une exploitation, fonction des unités de surface pour les productions végétales et du nombre d'animaux pour les productions animales.

**Taux de conformité global de l'eau potable distribuée** : rapport, pour une année donnée, entre le nombre de prélèvements conformes aux exigences physico-chimiques et bactériologiques et le nombre total de prélèvements analysés sur la même période.

**Qualité de l'eau potable distribuée** : elle est calculée sur la base des contrôles sanitaires réalisés sur la qualité de l'eau potable distribuée en Normandie entre 2016 et 2025. La réglementation exige que cette eau soit conforme pour deux types d'analyse : bactériologique (recherche de germes, bactéries, parasites) et physico-chimique (recherche de polluants, pesticides, nitrates, métaux lourds, etc.). La qualité de l'eau potable distribuée calculée prend en compte uniquement les prélèvements qui ont donné lieu à des analyses exigeant que les deux soient conformes.

**Risques naturels majeurs** : ils sont révélés par l'existence de plans de prévention des risques naturels (PPRN) créés par la loi du 2 février 1995, qui constituent aujourd'hui des instruments essentiels de l'action de l'État afin de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens. Les PPRN approuvés font l'objet d'un règlement s'appliquant aux documents d'urbanisme.

#### TOURISME

**Le calcul des emplois touristiques** repose sur une méthodologie établie par le groupe de travail des indicateurs du tourisme responsable, fédéré par ADN Tourisme. Cette méthodologie identifie 25 activités caractéristiques du tourisme.

#### FONCIER

**L'artificialisation** d'un sol est définie comme l'altération durable de tout ou partie de ses fonctions écologiques, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage (article 192 de la loi Climat et résilience).

**L'artificialisation nette des sols** est définie comme le solde de l'artificialisation et de la renaturation des sols constatées sur un périmètre et sur une période donnée.

**La consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers** (ENAF) est entendue comme la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné (article 194 de la loi Climat et résilience).

**Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires** (SRADDET) est un document de planification qui, à l'échelle régionale, précise la stratégie, les objectifs et les règles fixés par la Région dans plusieurs domaines de l'aménagement du territoire. En Normandie, il prescrit l'objectif de réduction de la consommation d'ENAF pour la décennie 2021-2030. Cet objectif est territorialisé par PLUi ou SCoT, à partir de la consommation de la décennie précédente en incluant une part aux projets d'intérêt régional.

**La cartographie de la consommation foncière** (CCF) développée par l'établissement public foncier de Normandie est la base de données de référence choisie par les territoires pour la mise en œuvre et le suivi des

mesures de sobriété foncière. Elle recense sur le territoire normand les consommations bâties, non bâties et semi-artificialisées. L'Agence présente dans ce document les chiffres issus de cette donnée, en ne prenant en compte que les consommations avec une date et une période de consommation connues. La couche semi-artificialisée n'est pas prise en compte.

**L'occupation du sol à grande échelle** (OCS GE) est une base de données vectorielle de description de l'occupation et de l'usage du sol de l'ensemble du territoire métropolitain et des départements et régions d'outre-mer (DROM).



Édition et réalisation AURH

L'AURH est une association d'intérêt public. Elle accompagne les élus et les partenaires dans leurs projets d'aménagement du territoire.

Agence d'urbanisme  
Le Havre -  
Estuaire de la Seine

39 rue d'Iéna  
76600 Le Havre  
aurh@aurh.fr

**aurh.fr**  
**[02 35 42 17 88]**